



Rapport des commissaires principaux

| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|-----------|
| Nom de l'hippodrome | Fort Erie | | |
| Date | Mardi, le 30 juillet 2019 | Heure de départ | 16 h 20 |
| Conditions météorologiques | Courses 1 à 9 : Couvert (Temp. : 26 °C) | | |
| État de la piste | Type : Terre, rapide | Turf : | Ferme |
| Nombre de courses | 9 | | |
| Chevaux retirés Vétérinaire : | 4 | Commissaires : | 3 Piste : |

| Commissaire principal | Commissaire associé | Commissaire associé |
|------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Fenton Platts | John Dorion | Paul Nielsen |

Rapport sur les courses de la journée : (Ligne droite opposée - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Bureau :

Jackie Eder nous a informés que l'entraîneur Sylvain Pion avait eu l'impression que les courses avaient été enlevées du turf. Elles se dérouleront toujours sur le turf et il est attendu avec son cheval "Cordero" dans la Course 9.

Nous avons parlé avec Harry Eder et les chevaux qui avaient été inscrits comme MTO, dans les Courses 5 et 9 sur le turf, auront le droit de prendre du furosémide et nous attendrons voir si les courses seront enlevées du turf. Ils y resteront jusqu'au moment d'après les Courses 2 et 5. Nous avons parlé aux Paris mutuels et les avons informés.

Nous avons parlé avec Drew Cady, du personnel qui s'occupe de la maintenance, et on a appris qu'il y avait un endroit plus mou au poteau de 1/4. Irwin Driedger, le représentant de la JBAC, et le personnel de maintenance ont contrôlé le turf et ont décidé d'ajouter du matériau graduellement avec la rampe portable autour du virage et dans le dernier droit, tout en évitant la

zone réputée tendre. Les parties impliquées ont décidé que la décision au sujet de l'acceptation, sera rendue après la Course 3 qui devra se dérouler à une distance approximative de 7 stades sur la piste Turf.

La Course 5 sera courue à une distance approximative de 5 stades.

Nous avons discuté avec le Directeur des paris, Peter Spoar, au sujet de la caméra à distance dans la tour arrière. La vision a été obstruée par le vent qui faisait trembler la caméra pour le 28 juillet 2019. Il nous a informés qu'ils travaillent à remédier la situation.

Le jockey Keveh Nicholls est exempté de deux montures aujourd'hui.

Examens de films :

Course 6 – Le 28 juillet 2019, Pierre Mailhot et le représentant Irwin Driedger. Krista Carignan était présente. L'examen a eu lieu dans la tribune des commissaires. Il a été déclaré que Mr Mailhot n'avait pas assez d'espace alors qu'il se déplaçait latéralement vers le côté droit et directement dans le couloir de B. Alderson, entraînant l'accrochage d'une cheville et la chute. Mr. Alderson a été heurté. Mr Mailhot reçoit une suspension de conduite de 15 jours calendaires.

Courses :

Course 1 – Le #5, "Roman Nomen", chevauche au départ. Le #8, "Cakeism", est parti lentement.

Course 2 – Examen du départ pour le #3, "Now we Are Nine", en 3^e position, (D. Fukumoto), et le #2, "Omi's Boy", en 1^{ère} position, (H. Vanek). Mr. Fukumoto a demandé que l'on examine son bris. Après l'examen, on note que le #2 est parti rapidement et que le #3 est à la traîne alors que le #2 remplit l'espace resté vide. Aucune infraction.

Après la course, le vétérinaire officiel a signalé que le #1, "Almost Dancer", avait saigné.

Course 3 – Turf. Rien à signaler. On a observé que le #3, "Itsnicotobenice", a fait un faux pas, apparemment. Après l'examen du côté intérieur de la lice, la rampe portable fait saillie et il paraît que Mr P. Mailhot la heurte. Il a été aidé à descendre de sa monture et les services médicaux d'urgence l'ont consulté. Il a été exempté de la Course 4.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Turf – Rien à signaler. – Les chevaux MTO qui attendaient la Course 9 ont été exclus. Tous les départements en ont été informés.

Course 6 – Le #3, "Seamus", a été lent au départ et a chevauché. Rien à signaler pour le reste. Le jockey Sahin Civachi a été cité pour une infraction aux règles sur les stimulations.

Course 7 – Le #3, "Mega Monster", dont le mors était léger, a poussé sa tête dans le virage. Rien à signaler pour le reste.

Course 8 – Le #6, "Judith's Angelbaby", au départ, chevauche gravement vers l'extérieur et vers le #7, "Devilish Style". Le #7 dépasse le #6. Rien à signaler pour le reste.

Course 9 – Turf. Rien à signaler.

Paris Mutuels : \$860,011.

Réclamations :

Course 1 – Le #3, “Blindsighted”, pour \$4,500, par Robert Elkins/ Entraîneur Joe Humber

Course 3 – Le #2, “Romantic Bliss”, pour \$8,000, par Rockpile/ Entraîneur Armand Concessi

Course 5 – Le #5, “Butterfly Strike”, pour \$3,000, par Awesome Start Stable/ Entraîneur Joe Humber

Course 8 – couplé pour le #3, “Grin n’ Bear”, pour \$6,250, qui ira à Joy Elkins/ Entraîneur Joe Humber